

# **COMMUNE DE BONALÉA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C- BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE SOUZA GARE ET GRAND SOUZA EN DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitation des Centres de Santé de Souza Gare et de Grand Souza, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Reprise en sous oeuvre ;
- Maçonnerie ' Ravalement ;
- Charpente ' Couverture – Plafonds ;
- Menuiserie et vitrerie ;
- Revêtement
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peintures ;
- Aménagement extérieur.

### **3. Coût prévisionnel**

Les coûts prévisionnels de chacune des opérations sont :

CSI DE SOUZA GARE : 10 500 000 FCFA

CSI DE GRAND SOUZA : 16 500 000 FCFA

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

### **5. Allotissement**

Les travaux font l'objet de deux (02) lots.

LOTS 1 : CSI DE SOUZA GARE

LOT 2 : CSI DE GRAND SOUZA

### **6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

## **7. Financement**

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP, exercice 2021.

## **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, au plus tard le 05 Février 2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE  
GRAND SOUZA ET SOUZA GARE EN DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE  
DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des

finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, des montant en francs CFA dans le tableau ci-dessous, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

CSI DE SOUZA GARE: 210 000 FCFA

CSI DE GRAND SOUZA : 330 000 FCFA

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 05 Février 2021 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Recette Municipale de Souza. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

## **Critères éliminatoires :**

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% (9 OUI sur 12) à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

## **Critères essentiels :**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.
- L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le

- Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

### **15. Attribution**

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55

18. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

[Télécharger le DAO](#)

---

**APPEL D'OFFRES NATIONAL**

**OUVERT N°  
007/AONO/SG/ST/C.MN/V/C1PM/20  
20 DU 30 MARS 2020 POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE  
SANTE INTEGRE (CSI) A LABBA  
DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA,  
DEP/VRTEMENT DU HAUT – NYONG.  
REGION DE L'EST. LOT UNIQUE**

**1. Objet**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA. Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré (CSI) à LABBA dans la Commune de Messamena, Département du Haut – Nyong, Région de l'Est.

**2. Consistance des prestations**

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

Lot 100 : Travaux préliminaires et terrassements ;

Lot 200: Fondations ;

Lot 300: Béton armé en élévation ;

Lot 400 : Maçonnerie ;

Lot 500 : Enduits-Chape et divers ;

Lot 600 : Plafonds ;

Lot 700: Revêtements scelles ;

Lot 800 : Charpente -couverture ;

Lot 900 : Menuiseries bois ;

Lot 1000 : Menuiseries métallique ;

Lot 1100 : Peinture-Vitrierie ;

Lot 1200 : Electricité ;

Lot 1300 : Fluides

### **3. Coût prévisionnel**

50 000 000

### **4. Délai de livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

### **5. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont allotis en un (01) seul lot (Lot unique).

### **6. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du Ministère de la Santé Publique, Exercice 2020.

Coût prévisioiuiel : **50.000.000 FCFA**

Imputation : **5440531076412286112221**

Autorisation de dépense : **IV06236**

### **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance alieslanl, le paientent de la somme non remboursable soixante mille (60 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena.



## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance alieslanl, le paientent de la somme non remboursable soixante mille (60 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena

## **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués conune tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena Tel : 697 27 74 42/663 31 54 14, au plus tard le, 3 0 2020 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
007/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2020

13 0 Tiflu POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
CENTRE DE  
SANTE INTEGRE (CSI) A LABBA DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA,  
DEPARTEMENT DU HAUT -NYONG, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.  
"An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

## **11. Cautionnement provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit

## **12. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de U' ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont

la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le  
à 12heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

### **14. Critères d'évaluation**

#### **A. Critères éliminatoires :**

##### **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ; ,
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

##### **b. Offre technique**

- 1 ) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

##### **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de

moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

### **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

### **15. Attribution**

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1 – Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821 395 / 697 27 74 42.

MESSAMENA le 30 Mars 2020

Le MAIRE

NKOUOK Serges Alfred